

# L'école par terre, c'est la faute à Blanquer



Les mobilisations actuelles des enseignant-es montrent le raz-le-bol de la profession face aux injonctions autoritaires du ministère, et face au projet de loi sur l'école dite de la confiance. Depuis la très médiatique mise en place des CP à 12 (dans les seuls REP), les programmes, les formations et la liberté pédagogique sont mises à mal. Les visites d'inspection lors desquelles il faut rendre des compte sur le nombre « d'enfants décodeurs », les vives « recommandations » sur les programmations, le choix des manuels, se sont multipliées.

Après avoir tenté d'imposer des évaluations non obligatoires en CP, néfastes pour les élèves et absurdes pédagogiquement, le ministère menace de sanctions les récalcitrant.e.s

## **BLANQUER PARTOUT... POUR DÉTRUIRE L'ÉDUCATION PUBLIQUE !**

Dans les lycées professionnels, la loi retire des heures d'enseignements généraux, privant des élèves, le plus souvent issu-es de classes populaires d'une culture et de savoirs nécessaires, pour n'en faire que de la chair à patron.

Dans les lycées, la sélection se développe avec Parcours sup', où les filières sont restreintes en fonction des besoins des entreprises au lieu d'ouvrir la connaissance à tou-t.e.s ! C'est la fin de l'université ouverte à tou-t.e.s à partir du bac. Et un pas de plus dans la mise en concurrence des universités et des filières. Sans compter le scandale que représente l'augmentation des droits d'inscription pour les étudiant-es étranger-es.

La réforme du bac impose aux élèves de seconde de faire des choix utilitaristes dans un éventail d'options, que les lycées ne pourront pas tous proposer. Les inégalités entre les établissements, les territoires et les diplômés des bachelier-es deviendront encore plus criantes.

## **LA LOI SUR LA « CONFIANCE » OU LA POLITIQUE DE L'ANTIPHRASE**

Dans ce contexte là et de remise en cause des services publics, Blanquer propose un projet de loi qui accentue toutes ces dérives.

L'article 1 sur « l'exemplarité des fonctionnaires » peut sonner comme un rappel à l'ordre à toute velléité de critiquer la politique de notre ministre, y compris en dehors de notre temps de travail.

L'article sur les établissements publics des savoirs fondamentaux déshumanise l'école et crée plus de hiérarchie. Les professeur-es des écoles dépendront des chef-fes d'établissement du collège. Un-e adjoint-e de direction devrait être l'intermédiaire pour plusieurs écoles du secteur. Nous

imaginons mal qu'il soit ainsi possible de régler les problèmes si fréquents du quotidien ! Que deviendront les conseils des maîtres-ses ?

La création d'établissements d'excellence (EPLI) dans les quartiers favorisés et le recours généralisé à l'expérimentation (article 8) vont accentuer les inégalités entre les établissements et le pouvoir des élu-es politiques sur ces derniers.

La précarité et le mépris pour nos métiers se généralisent puisque les AESH dont le statut n'est toujours pas reconnu, se verraient mutualisé-es pour plusieurs élèves et que des étudiant-es BAC +2, pas assez formé-es, pourraient se voir confier des classes pour parer au manque de personnel... à moindre coût !

## **QUAND LE PEUPLE A FAIM, MACRON DISTRIBUE DES PAINS... DANS LA GUEULE !**

À l'image de la ligne politique du gouvernement, l'école de Blanquer est une école du tri social : autoritaire, réactionnaire, rentable. C'est l'instauration de la mise en concurrence, par l'évaluation généralisée de tous et toutes, élèves et travailleur.euse.s, la mise sous pression par la multiplication des hiérarchies, la précarisation, l'uniformisation des méthodes d'apprentissage.

Sa vision de l'enseignement: formater les enfants. Il s'entoure et exploite des soit-disant expert-es en neuro-sciences pour accorder du crédit à ses projets. Il transforme l'enseignant-e en exécutant-e. Comme pour l'entreprise, on impose des objectifs irréalisables (100% de réussite). C'est un accroissement de la maltraitance au travail, dont l'objet est de faire taire les contestations collectives et les solidarités.

## **L'ÉCOLE À LA SAUCE LIBÉRALE**

Alors que ce gouvernement multiplie les attaques contre les droits sociaux, nos retraites et les services publics (objectif 120 000 fonctionnaires en moins), il ne manque jamais une occasion de faire des cadeaux aux plus riches et aux patrons.

Et quand un mouvement social, comme, depuis plusieurs mois, celui des "gilets jaunes", réclame de la justice sociale, fiscale et de la démocratie, Macron et son gouvernement répondent par une répression féroce (mutilations, blessures, prison), des lois liberticides et dangereuses pour le droit de manifester !

Luttons contre ces mesures libérales, la casse de l'éducation nationale, de la maternelle à l'université.

La CNT appelle tou-t.e.s les travailleuses et les travailleurs de l'éducation à participer aux assemblées générales, aux mobilisations, aux grèves pour stopper cette machine antisociale.

Défendons la liberté pédagogique ! Combattons pour une école émancipatrice !



# **Tou.te.s en grève à partir du 4 avril et jusqu'au retrait et abrogation des lois Blanquer-Vidal**

## **La CNT-STE 75 revendique:**

- Retrait du projet de loi sur l'école de la « défiance », de la loi ORE (Parcoursup), et des réformes du lycées général et professionnel ;
- Retrait de la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-es étranger-es à l'université ;
- Zéro sanction pour les collègues de CP et arrêt de l'autoritarisme ;
- Paiement des jours de grève ;
- Toutes les classes à 12 élèves ;

- Recrutement massif d'enseignant-es ;
- Augmentation des salaires et dégel du point d'indice ;
- Titularisation de tou-t.e.s les précaires sans condition de diplôme ou de nationalité. Reconnaissance des AESH avec titularisation et augmentation des salaires ;
- Pour le rétablissement de services publics de qualité, accessibles à toutes et tous, et leur financement à hauteur des besoins.